

Keep St-Barth Green, Keep St-Barth Essentiel



St Barth Essentiel

EDITO

Cher(e) adhérent(e),

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous invite à découvrir une nouvelle version de la newsletter de l'association que nous nous efforçons de réaliser régulièrement. Elle vous tiendra informé des principales actions que nous menons au fil de l'année.

St Barth Essentiel compte aujourd'hui 153 membres, ce qui fait d'elle l'une des plus importantes associations de St Barthélemy. Preuve s'il en était que la préservation du patrimoine et de l'environnement est bien une préoccupation majeure de la population.

*Hélène Bernier
Présidente*

DATE À RETENIR

Dimanche 23 juin, l'association vous propose de participer à une grande paëlla à La Paillette de Petit Cul de Sac. Un moment de rencontre et d'échange auquel nous l'espérons vous assisterez nombreux. Prix 15 euros - Amenez vos boissons

Réservation indispensable avant le 10 juin à : stbarthessentiel@yahoo.fr

CONCOURS PHOTO Premiers prix

Mi mars, Bruno Dreyer a remporté la 3^e édition du concours photo de St Barth Essentiel sur le thème «La faune sauvage de St Barthélemy» auquel 37 personnes ont participé.

Sa magnifique photo d'un paille-en-queue prise le 1^{er} février 2013 à Grand Fond a fait l'unanimité au sein du jury. Celui-ci devait délibérer selon quatre critères -compréhension du thème, qualité de la composition, qualité technique, originalité- notés chacun sur 5 points. Bruno Dreyer a obtenu 133 points sur les 140 possibles. Il avait déjà remporté le 2^e prix lors de l'édition 2012 du concours photo portant sur le patrimoine de Saint Barth.

3^e prix, «Libellule», Clara Garret



Le second prix de l'édition 2013 revient à Rick Guber pour son cliché «Little bird fishing near the dead tree at the salt marsh in Saline» pris en mai 2012. Le 3^e prix a été décerné à Clara Garret pour sa photo macro d'une libellule.

Les 37 photos du concours ont été exposées dans

«Paille-en-queue», Bruno Dreyer



2^e prix, «Little bird fishing», Rick Guber



le hall d'accueil de la Collectivité. Vous pouvez les (re) voir sur la page Facebook de l'association.



La remise des prix a eu lieu le 26 avril au domicile de la présidente. Une petite dizaine de participants était présente dont le vainqueur Bruno Dreyer (photo en haut à droite) et la jeune Clara Garret (ci contre), 3^e prix, scolarisée en classe de Première à Rennes. Les prix (un aller retour Porto Rico/st Barth offert par Trade Wind pour Bruno; un bon d'achat de 50 euros offert par Itec Services pour Clara), leur ont été remis par Nathalie Chenot, trésorière de l'association.



✕ AG 2013

L'association s'est réunie en assemblée générale ordinaire le 9 mars 2013. Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes :

- L'assemblée a pris acte du rapport moral et financier présenté par la présidente.
- Comptes de l'exercice 2012 adoptés à l'unanimité.
- Programme d'actions 2013 adopté à l'unanimité.
- Désignation d'Hélène Bernier pour siéger en tant que représentant des associations de protection de l'environnement au Conseil Economique, Social et Culturel de St Barthélemy.
- Désignation de Michel Chevaly pour siéger au conseil d'administration de l'Agence Territoriale de l'Environnement.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

(PV complet sur demande à : stbarthessentiel@yahoo.fr).

✕ CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Le recours gracieux que nous avons formé auprès du président de la Collectivité demandant l'annulation de la délibération N°2013-027 portant désignation du Conseil d'administration de l'Agence territoriale de l'Environnement a été entendu. Le Conseil territorial est en effet appelé à délibérer à nouveau lors de sa prochaine réunion, le 3 mai. Notre recours gracieux avait été motivé par le fait que plusieurs irrégularités nous semblaient avoir été commises lors du vote de la 1ère délibération ayant pour conséquence d'écarter notre candidature. Depuis, une procédure de sélection des candidats a été mise en place à laquelle nous avons participé. Nous avons bon espoir de siéger au sein du Conseil d'administration de cette agence chargée de la gestion de la politique d'environnement de la Collectivité.

AMÉNAGEMENT

Réunion sur l'évolution de Grand Cul de Sac



Le 20 mars 2013 s'est tenue au domicile de la présidente une réunion d'information relative à l'évolution du quartier de Grand Cul-de-Sac. Une quinzaine de personnes, tous riverains ou investisseurs du quartier, participait à la réunion en préambule de laquelle Hélène Bernier a

dressé un état des lieux des pressions auxquelles sont soumis la baie et l'étang de Grand Cul-de-Sac. A savoir:

- ✕ Une zone de concassage de gravats polluants, de ciment et d'asphalte
- ✕ Des opérations multiples et régulières de remblais.
- ✕ Des opérations de défri-

chement non autorisées de la mangrove.

- ✕ Un ensablement naturel de la baie de Grand Cul de Sac
- ✕ Un envasement de la baie de Grand Cul de Sac lié aux rejets passés et présents.
- ✕ Une pollution régulière de l'eau du lagon.
- ✕ Une ouverture limitée de l'étang au lagon entraînant une asphyxie de l'eau de l'étang, et par conséquent de la faune aquatique qui y évolue.

✕ Un chantier débuté il y a plus de 4 ans qui a régulièrement pollué l'eau du lagon.

- ✕ Des zones importantes de décharge sauvage dissimulées dans la mangrove.

(Compte-rendu complet sur demande à stbarthessentiel@yahoo.fr)



Grand Cul-de-Sac

On le dit, on le répète, on le martèle : les étangs se meurent ! Mais jusque là, nous n'avons pas été entendu. Faute de pouvoir le démontrer? C'est chose faite aujourd'hui avec la campagne d'analyses de la qualité des eaux des étangs de Grand Cul-de-Sac et de St-Jean que nous avons menée au

cours du mois d'avril.

A cet effet, nous vous invitons à lire l'article «L'étang de Grand Cul de Sac crie lui aussi à l'asphyxie» paru dans le Journal de Saint-Barth N°1024 du 25 avril 2013 (www.journaldesaintbarth.com)

Le mot de notre parrain

Nous avons l'honneur de vous annoncer que William Von Mueffling a accepté d'être notre parrain 2013. Il est un de nos plus actifs membres bienfaiteurs. Il explique ci-dessous pourquoi il a accepté de nous parrainer:

«Saint Barth est une île absolument unique et magique. Son attrait fait qu'un certain développement y est inévitable. Il est cependant nécessaire de continuer à le faire tout en respectant les traditions qui font de cet endroit un endroit merveilleux. Il est certes difficile de revenir en arrière, mais nous devons être attentifs à trop vouloir développer, trop vite. Une fois les mangroves détruites, elles ne repoussent plus !

Les Saint Barth à vivre ici à l'année sont nombreux. Mais il y a aussi beaucoup de personnes qui y passent une partie de l'année et plus encore, qui viennent ici en vacances, attirés par le charme de l'île. Si ce qui rend Saint Barth si unique disparaît, alors ceux-ci cesseront de venir.

Depuis sa création, Saint Barth Essentiel a compris qu'il y avait un subtil équilibre entre développement et respect de l'île, de sa faune et de sa flore.

Face aux actions illégales de dumping de déchets et autres infractions néfastes pour l'environnement, Saint Barth Essentiel n'a cessé de se battre. Cette organisation a pour but de protéger l'île jour après jour. En cela, nous lui sommes reconnaissants. Ensemble, apportons notre contribution à cette formidable organisation!»

William Von Mueffling

■ DÉFRICHEMENT : sur quels critères?



Sur quels critères sont aujourd'hui délivrées les autorisations de défrichement? On peut vraiment se le demander. Car si le code de l'Environnement de Saint-Barthélemy applicable depuis juin 2009 dispose que le défrichement et l'abattage d'arbres sont soumis à autorisation dans les zones délimitées par la carte d'urbanisme, la carte d'urbanisme, applicable depuis 2012, n'a à ce jour délimité aucune zone...

Résultat : un grand vide juridique responsable de défrichements, certes autorisés (en tout cas pour certains d'entre eux), mais faute de critères, effectués sans discernement. Au final, on défriche tout, y compris les espèces protégées, partout, même en zone naturelle. Il faut espérer que la délibération inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil territorial (le 3 mai prochain) viendra remédier au problème.

■ Laisser faire = Insalubrité

Le permis de construire ayant été annulé en 2009, le propriétaire a jugé bon de laisser le chantier de démolition en l'état. Au grand dam des voisins qui non seulement voit les fondations de leur maison mises en danger, mais supportent également la prolifération de moustiques engendrée par ce marigot d'eau de pluie, qui fouille par ailleurs sous la route que la Collectivité a réalisé dernièrement sur les hauteurs de St Jean. Pour l'heure, aucun PV n'a encore été dressé.



UN INDIEN DANS LA VILLE

Début mars, Harlyn Géronimo, arrière petit-fils du célèbre chef indien et sa femme Karen étaient de passage à l'invitation de notre association. Ils étaient les invités d'une conférence animée à notre demande par l'écrivain et journaliste littéraire Brigitte Kernel sur le thème «*La gestion de l'environnement dans les traditions apaches*». Corine Sombrun qui a co-écrit avec Harlyn le livre «*Sur les pas de Géronimo*» participait également à la conférence.

Parés d'une coiffe de plume et de la tenue traditionnelle apache, Harlyn et Karen se sont également rendus au collège à la rencontre des élèves. Ceux-ci n'ont pas caché leur joie de voir le descendant du chef indien. Cette visite était également l'occasion de parler de la langue apache, à l'origine parlée et qui, pour éviter l'extinction, a fait l'objet d'une mise à l'écrit dans les années 80. Depuis, l'apache est enseigné dans les écoles des réserves apaches.

PATRIMOINE NATUREL

L'herbier, un outil au service de la préservation de la biodiversité



Après une intervention au collège le 19, samedi 20 avril, nous avons accueilli Anne-Marie Toussaint, technicienne Collections Patrimoniales (Herbier-entomologie) à l'INRA de Guadeloupe, à l'occasion d'une conférence consacrée à l'herbier de Guadeloupe, le plus important des Petites Antilles, et au jeune herbier de Saint-Barthélemy que l'association a initié.

L'herbier de Guadeloupe, référencé sous le nom de CUAD et reconnu au niveau international, a été constitué à partir des années 70 sous l'impulsion du botaniste Jacques Fournet, chercheur à l'INRA. Il compte plus de 13 600 parts (specimens) correspondant à 2 282 espèces sur les 3500 que l'on trouve dans l'archipel Guadeloupe. Le plus vieil échantillon, donné par le MNHN de Paris, est une fougère datant de 1871.

Par comparaison, notre herbier commencé en 2011 sous l'impulsion d'Hélène Bernier et du botaniste Claude Sastre, compte



Claude Sastre dans les locaux du Museum d'Histoire Naturelle de Paris en cours de détermination d'un échantillon collecté à St-Barth.

actuellement 820 parts concernant 318 espèces végétales dont une quarantaine jamais signalée auparavant. Référencé sous le nom SB, il est en cours de constitution et pour un certain nombre d'échantillons prélevés au cours des campagnes de collecte, toujours en cours de détermination (voir photo ci-dessus). Il est actuel-

lement stocké au local mis à disposition de l'association sur le parking du dispensaire. Un traitement anti-insecte devrait lui être administré dans les prochains jours afin de lui assurer la meilleure préservation possible. Si l'herbier de l'association est le premier à être conservé à St Barth, il n'est cependant pas le premier. Les Suédois ont en effet été les précurseurs. Les specimens collectés à cette époque sont conservés à Stockholm. L'herbier du Museum d'Histoire Naturelle de Paris comporte également des parts de Saint-Barth collectées par Adrien Questel (photo ci-dessous). L'herbier est un formidable outil pédagogique qui permet facilement de se rendre compte de la biodiversité existant sur un territoire. C'est aussi un indispensable instrument de détermination et d'étude de la biodiversité que consultent régulièrement les scientifiques.



PATRIMOINE NATUREL

Co-écrit par Hélène Bernier, Claude Sastre et Michel Magras, le livre «Plantes utiles de Saint-Barthélemy» recense les plantes utilisées autrefois par les Saint Barth dans tous les pans de leur vie quotidienne. Premier livre publié par l'association, c'est aussi un des premiers aboutissements de l'inventaire floristique

de Saint-Barthélemy que nous avons commencé en 2011.

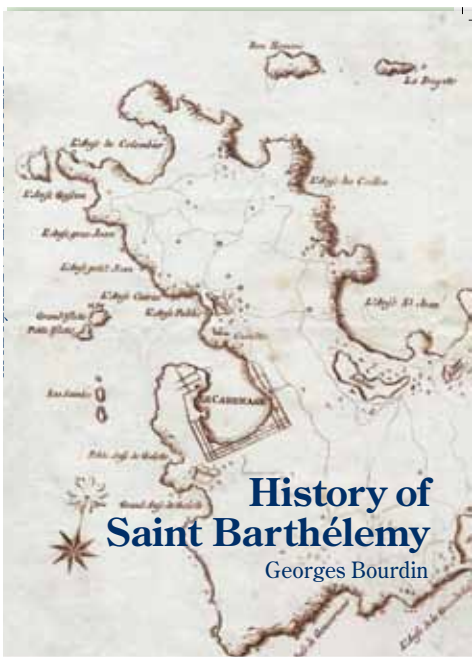
Vendu 25 euros, il permet à l'association de financer ses actions.

Si vous ne l'avez pas encore dans votre bibliothèque, n'hésitez pas à le commander par mail !! :

stbarthessentiel@yahoo.fr

Frais d'expédition gratuits pour les adhérents!

Écrit à la fin des années 70 par l'illustrateur et journaliste français Georges Bourdin qui s'est installé ici après la fin de la seconde guerre, «Histoire de Saint Barthélemy», retrace l'histoire de l'île depuis l'implantation de ses premiers habitants vers 1100, jusqu'à l'époque contemporaine.



Publié pour la première fois à la fin des années 70 à l'initiative de Porter Henry et rapidement épuisé, il n'avait jamais été republié. Jusqu'à la décision de William von Muefling, membre bienfaiteur et parrain 2013 de notre association, qui a décidé de rééditer cet ouvrage patrimonial de référence. Imprimé à l'origine en une seule et même version bilingue, le livre a été republié en deux versions: une française, l'autre anglaise. L'association en est sur l'île le distributeur exclusif et grâce à la générosité de William, le fruit de la vente revient intégralement à St-Barth Essentiel.

Les exemplaires en français sont épuisés, mais il nous reste une cinquantaine d'exemplaires en anglais.

Si vous êtes intéressés par son acquisition (20 euros), adresser un mail à stbarthessentiel@yahoo.fr

TRANSMISSION

Le Club Patrimoine à la découverte



Visite des serres biologiques de l'hôtel Toiny

Créé en février 2012 en partenariat avec le collège, la Chambre Economique Multiprofessionnelle et St-Barth Essentiel, le Club Patrimoine réunit chaque vendredi midi et samedi matin dix jeunes collégiens ayant manifesté un intérêt particulier pour le patrimoine de l'île. Il s'intéresse pour sa première année, aux métiers du patrimoine, thème 2013 des Rencontres Jeunes et Patrimoine d'Outre-mer organisées depuis 3 ans par le pôle Antilles-Guyane de la Fondation du Patrimoine. Les prochaines auront lieu en octobre en Guyane. Le Club Patrimoine de Saint-Barth y participera.

En février, les jeunes ont travaillé sur la Vannerie et se sont rendus à Corossol (photo ci-contre) et Colombier où ils ont découvert les travaux de paille Saint-Barth confectionnés à partir de branches de latanier.

En mars, ils se sont intéressés au maraichage. Pour illustrer le propos, ils ont visité les serres biologiques de l'hôtel Toiny ainsi que le jardin de M. Abramovitch à Gouverneur qui abrite de nom-



Le Club du Patrimoine défilait dimanche 28 avril en costume traditionnel à l'occasion de la projection du documentaire «Le costume traditionnel, de l'esclavage à la gran'robe» de Patrick Baucelin dans le cadre du Festival Cinéma Caraïbe.

breuses espèces tropicales ainsi que plusieurs serres de culture maraichère.

Avril était réservé à la découverte de l'architecture suédoise déployée à St Barth avec notamment la visite du Brigantin et celle du Wall House commentée par Pierre Monsaingeon, architecte responsable de sa rénovation.



Rencontre avec Pierre Monsaingeon, l'architecte chargé de la rénovation du Wall House



À la découverte des métiers de la paille (ci dessus) et de l'audiovisuel (ci dessous)



Newsletter
de l'association **St Barth Essentiel**
régie par la loi 1901

C:O Hélène Bernier - BP 1032
97012 St Barthélemy cedex
stbarthessentiel@yahoo.fr
www.stbarthessentiel.com

SIRET : 791 625 098 00011 - APE : 9499Z